

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 20 janvier 2022

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BROME-MISSISQUOI

Une séance virtuelle spéciale publique s'est tenue à l'Hôtel de Ville, le jeudi 20 janvier 2022 à compter de 17h. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence de la mairesse madame Lucie Dagenais

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

Gilles Prairie	Josiane Martel-Ouellet
Bob Lussier	Catherine Marsan-Loyer
Marie Claude Aubin	Stéphanie Dalpé

Conformément à l'article 156 du code municipal, les membres du conseil municipal ont accepté de participer à la séance spéciale malgré le défaut d'accomplissement des formalités pour la convocation. L'avis de convocation ayant été notifié tel que requis par l'article 153 du code municipal en date du 18 janvier 2022 aux membres du conseil municipal n'étant pas présents à l'ouverture de la séance.

Assiste également à la séance le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Sergey Golikov, agissant en tant que secrétaire d'assemblée.

SUJETS :

1. Adoption de l'avis de convocation
2. Nomination de nouveaux membres au comité consultatif en urbanisme
3. Levée de la séance

RÉS 272-01-22 ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D': Adopter l'avis de convocation tel que notifié via courriel par la coordonnatrice administrative le 18 janvier 2022.

ADOPTÉE

RÉS 273-01-22 NOMINATION DE NOUVEAUX MEMBRES AU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME

CONSIDÉRANT l'élection générale du 7 novembre 2021, où madame Marie-Claude Aubin a été élue par acclamation, et le départ de monsieur Myke Hodgins du territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 7 de la section 1, chapitre 2, « Constitution et fonctionnement du Comité Consultatif d'Urbanisme », du règlement 140-03-2019-1 modifiant le règlement 140-03-2019 sur le comité d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE six (6) candidats ont préalablement exprimé leur intérêt de participer au CCU;

Il est proposé par la conseillère Marie-Claude Aubin
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil municipal nomme madame Julie Girard et monsieur Yannick Jacques membres du CCU pour un mandat de deux (2) ans, débutant le 20 janvier 2022, pour se terminer le 20 janvier 2024.

